

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**DÉLIBÉRATION n° 2018/01/23-03**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 23 janvier 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 06 décembre 2017 portant sur l'objet de la présente délibération,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Tarifs formation continue**

**Fourchettes horaires**

Le conseil d'administration approuve la tarification des frais de formation professionnelle continue pour l'année 2018/2019 telle que détaillée dans le document annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Tarif de formation continue du DESU «GOL»**

Le conseil d'administration approuve le tarif de formation continue du DESU «GOL» tels que détaillés dans le document annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 23 janvier 2018

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université



## TARIFICATION DES FRAIS de FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

### Année 2018/2019

Document ayant reçu l'avis favorable de la CFVU du 18 janvier 2018  
et soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du 23 janvier 2018

TYPE DE DIPLÔMES	Fourchette horaire (hors stages en entreprise)
Capacité en Droit	4 €
Capacité en santé	4 à 10 €
DAEU	9,70 €
Préparation aux concours Administratifs	8 à 20 €
Diplômes d'établissement (CU, CIU, CESU, CESIU, DU, DIU, DESU, DESIU) y compris le secteur santé	Tarifs spécifiques
DUT	6 à 17 €
DEUST	10 à 16 €
Licence	4 à 16 €
Licence professionnelle	6 à 18 €
Master	4,5 à 26 €
Diplômes d'Etat (dont santé)	Tarifs spécifiques
Diplôme d'ingénieurs	15 à 20 €
Doctorat	Tarifs spécifiques
Conventions groupes et conventions de partenariat	Tarifs spécifiques (à établir en fonction du nombre de stagiaires)
Formations courtes	Tarifs spécifiques (à établir en fonction du nombre de stagiaires)
Certification : C2i	Tarifs spécifiques
Certification : C2i2e	Tarifs spécifiques
DCG + DSCG	Tarifs spécifiques
DPC	Tarifs spécifiques
Modules, Ateliers, Accompagnement individualisé (Bilan de Compétence, bilan de mie-carrière, etc.)	60 à 120 € en fonction de la prise en charge des OPCA
Contrat de professionnalisation, Période de professionnalisation.	6 à 20 € / heure en fonction de la prise en charge des OPCA ✓ Ce tarif inclus les DIN. ✓ Aucun autre financement ne doit être demandé au stagiaire

**CONVENTION OU CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE** : en cas de contractualisation, le tarif applicable est le tarif connu au moment de la signature du contrat.

**REDEVANCE MINIMALE APRES EXONERATION** : 50 € des frais de formations

**REDOUBLEMENT** : aucun frais ou tarification de 200 € si existence d'un surcoût : frais de suivi, recherche de financement, correction de copies.

**Pourront s'ajouter les frais suivants :**

- ✓ Les frais de formation au prorata des heures d'enseignement suivies.
- ✓ 400 € pour le tutorat (mémoire, stage en entreprise, etc..)

**VAP (hors DIN) :** Pour les demandes de validation des acquis professionnels (de type « dispense ou aménagement de parcours ») : Les dossiers sont examinés par la commission pédagogique du service commun de Formation Professionnelle Continue et sont soumis à la tarification suivante :

Instruction de la demande et aide au montage du dossier	200€
---	------

**Validité de la demande d'entrée en formation : 2 années universitaires**

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DEMANDES DE MODIFICATIONS DES DIPLOMES D'ETABLISSEMENT**

**Document ayant reçu l'avis favorable de la CFVU du 18 janvier 2018 et soumis à l'approbation du CA du 23 janvier 2018**

<b>Composante</b>	<b>Type de diplôme</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Modification demandée</b>	<b>Avis de la CFVU du 18/01/2018</b>
IUT	DESU	Gestion des Opérations Logistiques (GOL)	Ouverture de la formation en un an en formation continue Tarif proposé : 7 900 €	Favorable